

selberghe, G. Lemmen, Sèurat, Constantin Guys, Vincent van Gogh, Lautrec, Hiroshigé, W. Finch, Anna Boch, Walter Crane, Toorop, Anquetin, Maguerite Holeman, le potier Delaherche, Morren, Thornley, H. van de Velde, P. Bonnard, Mauritz Baner, etc.

CONFÉRENCE. — M. Ch.-Henry Hirsch a fait, le 13 mai, salle du Select Théâtre, une conférence intéressante sur *Le Symbolisme et le Romantisme en peinture de Maurice Denis et Henry Degroux*. Avoir, à ce propos, parlé de Puvis de Chavannes, très bien; mais de Monsieur Rochegrossé ?

#### CHEZ LES ÉDITEURS.

Une exquise couverture pour « *Reine de Joie* », par Bonnard.

Des couvertures illustrées de chansons de Café-Concert (Maquis, éditeur), par Ibels : *Mimi*; *La Morgue*; *La Chanson du Machabée*; *La Chanson du Rouet*; *Maternité*; *La Lettre d'un Mari trompé*; *L'Argent*.

De Paul Renouard (Gillot, éditeur) : *La Danse*, vingt dessins transposés en harmonie de couleurs (du Degas mièvre, joliet, parisien, avec, en moins, l'esprit, la philosophie, le génie et la maîtrise de Degas).

Le dernier mot de l'art est le *Panorama à vapeur* de M. Poilpot. Le « Pseudo-Vengeur » sombre sous l'admiration du public), pendant qu'un ingénieux mécanisme agite, roulis et tangage combinés, le plancher réservé aux spectateurs ; il y a des baquets.

G.-A. A.

---

## MUSIQUE

---

Le mois dernier, à la salle Pleyel, l'admirable quatuor Ysaye a donné quatre séances de musique de chambre. Elles étaient consacrées à des œuvres de compositeurs français modernes. Dans la première, nous entendîmes le quatuor à cordes de Castillon, œuvre imparfaite, où pourtant se retrouve, en maints endroits, le haut artiste qu'était Castillon, et où il y a un morceau d'une forme bien curieuse : c'est celui où s'enchevêtrent l'andante et le scherzo. De Castillon également l'on nous donna le quatuor avec piano : là, point d'imperfection, l'œuvre est puissante et belle. A la même séance fut joué le *Concert* pour piano, violon et quatuor à cordes, de M. Ernest Chausson, qui, peu auparavant, avait été exécuté pour la première fois à la Société Nationale. C'est une œuvre très heureusement venue, très délicate et très charmante, et dont la Sicilienne est d'une incomparable séduction.

La seconde séance fut pour des œuvres de M. Vincent d'Indy ; on y joua son quatuor avec piano, dont la Ballade est si émouvante, et son quatuor à cordes, œuvre superbe, et d'un grand maître.

M. Gabriel Fauré eut pour lui la troisième séance, que

remplirent ses deux quatuors, si élégants, si légers, si tendres. Enfin, pour clore cette belle série, le quatuor Ysaye nous fit entendre deux chefs-d'œuvre du plus admirable des maîtres français, le quatuor et le quintette de César Franck.

En somme, ces quatre séances furent une joie; et, alors que les critiques, en leur outrecuidance, proclament M. Reyer chef de l'École musicale française et que la foule applaudit sa lamentable *Salammbô*, nous avons pu, une fois de plus, y constater qu'il y a chez nous de vrais musiciens et de purs artistes.

A.-F. H.

## ENQUÊTES ET CURIOSITÉS

### Questions

*Stendhal.* — Pourquoi M. Stryenski, éditeur d'un roman posthume de Stendhal, l'a-t-il publié sous le titre de *Lamiel*, alors que Stendhal lui-même l'avait annoncé sous celui de *Amiel*? On lit, en effet, au verso du faux-titre de *La Chartreuse de Parme*, par l'auteur de *Rouge et Noir*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Ambroise Dupont, 1839, à la suite de la liste des œuvres parues de l'auteur : *Sous presse, AMIEL, 2 vol. in.-8°.*

R. G.

*Barbey d'Aurevilly* n'a-t-il pas collaboré, vers 1830, à une petite revue qui paraissait à Caen, le *Momus Normand*? On désirerait quelques détails à ce sujet.

Lucien D.

### Réponses

*Marée.* — Voici quelques notes complémentaires à mes premiers renseignements. En 1819, il se vendit à Paris pour plus de trois millions de marée; les poissons les plus communs étaient le hareng, la raie, la plie, la morue, le maquereau, la vive, le merlan, etc., et d'autres, maintenant inconnus, tels que le *gournal*, — et des oiseaux de mer, non moins inconnus à cette heure, tels que les *alètes*, chère réputée maigre. Un des plus anciens et importants documents touchant la vente du poisson frais à Paris semble être une ordonnance du roi Jean, rendue en 1352, qui instituait une commission de quatre conseillers au Parlement et d'un juge au Châtelet pour surveiller et protéger le commerce du poisson de mer. Une autre ordonnance de Charles V constate encore, en 1569, l'existence d'une corporation de *marayeurs* (gens qui amenaient en grand'hâte et nuitamment le poisson de la côte à Paris), à laquelle il accorde certains privilèges et garanties, car « ils estoient tellement grevez et endommagez, qu'ils délaissaient quasi comme du tout à envitailler la ville de Paris ». Les ennuis des marayeurs venaient du péage qu'on exigeait d'eux, en vertu de droits féodaux ou royaux, sur différents points